



**SÉNÉ**  
GOLFE DU MORBIHAN  
AR MOR BIHAN

# Maison des Habitants

## Centre social de Séné



Centres  
Sociaux



Un espace de vie, de rencontres et d'échanges,  
Un équipement socioculturel, des services  
et animations... **pour tous !**

2024-2025

## Le mot de l'élue

« Depuis avril 2024, la Maison des Habitants est installée dans un bâtiment flambant neuf, dans le quartier entièrement réhabilité de Cœur de Pouffanc. Après cinq années à l'étroit dans des modulaires, l'équipe possède désormais un équipement moderne, spacieux et confortable dans lequel elle peut accueillir le public dans des conditions optimales.

Ce nouveau bâtiment permet au centre social de poursuivre son développement en proposant de nouvelles activités et services s'adressant à l'ensemble des familles et des habitants du territoire : notez par exemple l'ouverture d'une permanence de puéricultrices du Département, des animations bébé-lecteurs ou encore l'accueil du Repair Café un mardi soir chaque mois. Cette « petite fabrique des possibles et du lien social » qu'est la Maison des Habitants veut en premier lieu faire battre le Cœur du Pouffanc et irriguer la commune de Séné et au-delà grâce à ses activités et projets. N'hésitez à pas en pousser la porte, pour partager des temps, seul ou en famille, avec l'équipe de professionnels et de bénévoles qui animent le centre social au quotidien et offrent la possibilité à chacun de développer un projet d'intérêt collectif. »

Isabelle Dupas, adjointe en charge des solidarités.

## La Maison des Habitants... c'est quoi ?

- C'est un **centre social** agréé par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Séné. Il propose des services et activités dans les domaines du social, de l'accompagnement à la solarité, de la culture et des loisirs.
- C'est un lieu d'**accueil**, de **rencontres**, d'**information** et d'**initiatives** ouvert à tous.
- Un **programme mensuel** d'**animations collectives** y

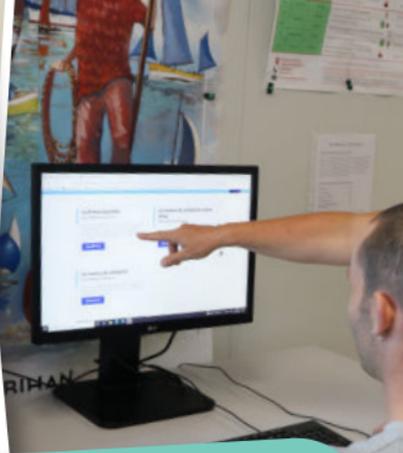
est porté et élaboré par les habitants bénévoles et l'équipe du centre social, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs.

► Le centre social est un **espace de solidarité et de citoyenneté pour la participation et l'expression de tous**. Il lutte contre l'exclusion, œuvre pour créer du lien entre les habitants et les encourage à porter des projets.



## *Pour qui ?*

► Pour tous les habitants du territoire, quels que soient leur origine, leur statut, leur âge.



## L'accueil

### ► L'équipe est à votre écoute !

**Yann Pothier**, directeur, **Anne Guyonvarch**, animatrice à la mobilisation citoyenne, **Frédérique Guédo**, chargée d'accueil social, et **Renaud Brevet**, référent familles, vous renseignent sur les services proposés par le centre social, le fonctionnement du lieu, le programme d'animations et les projets. À leurs côtés, une douzaine d'habitants bénévoles animent également des ateliers tout au long de l'année, seuls ou en équipe.

- À disposition sur place, **de l'actualité locale et de la documentation** sur différents services et thématiques de la vie quotidienne ou familiale.
- **Un poste informatique avec un accès à internet** : « Nous pouvons vous accompagner pour vos démarches administratives en ligne et dans l'utilisation des outils numériques ».

# Les services

## Le centre social propose...

► Un **relais vers les partenaires et les acteurs locaux** : « La Maison des Habitants travaille avec l'ensemble des services de la collectivité pour mettre en place de nouvelles actions : le CCAS, le service Culture-Patrimoine, la médiathèque ou encore la direction Petite enfance-Enfance-Jeunesse-Vie scolaire.

► Des **informations sur la vie quotidienne** : pour toutes vos questions (budget, accès aux droits, loisirs et vacances...), Renaud Brevet, conseiller en économie sociale et familiale, est à votre écoute en toute confidentialité (sur RDV).

► Un **espace Emploi-Formation tous les lundis de 14h à 17h** (sur RDV), pour des informations sur vos démarches de recherche d'emploi, de formation et votre parcours professionnel.

► Un **temps d'accueil après l'école autour de l'aide aux devoirs et de l'ouverture culturelle**. Encadré par des professionnels et des bénévoles formés, le dispositif du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

s'adresse aux enfants de primaire et collège (horaires et jours selon l'âge de l'enfant). Renseignements et inscriptions auprès du référent familles. *Gratuit.*



# Les services

## Le centre social accueille...

- ▶ Une **permanence d'assistante sociale du Département en alternance un lundi sur deux de 14h à 17h** et **un mercredi sur deux de 9h à 12h**, sur RDV auprès du Centre Médico-Social des Vénètes au 02 97 69 52 00.
- ▶ Une **permanence de Néo Emploi 56** : un·e professionnel·le de Néo 56 est présent **chaque 2<sup>e</sup> lundi du mois de 9h à 12h** (sur RDV), pour donner gratuitement de l'information sur leurs droits aux personnes en parcours d'insertion professionnelle et les accompagner dans leurs démarches et recherche d'emploi.
- ▶ Une **permanence de l'UFC-Que Choisir** : un bénévole de l'association est présent **tous les vendredis de 11h à 12h** (sauf vacances scolaires) pour de l'information gratuite.
- ▶ Des **ateliers de conversation et des cours de français** dispensés par le «Centre de Langue, d'Études et d'Action Sociale» (C.L.E.A.S) aux personnes françaises d'origine étrangère et/ou aux étrangers en parcours d'insertion. Sur inscription auprès du C.L.E.A.S au 02 97 47 44 47 – [cleas.vannes@gmail.com](mailto:cleas.vannes@gmail.com)

## NOUVEAU !

- ▶ Une **permanence d'une puéricultrice de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Département le jeudi de 9h à 12h** (suivi du développement de l'enfant, pesée des bébés, conseils sur l'allaitement ou le sommeil de l'enfant...), sur RDV auprès du secrétariat de la PMI au 02 97 69 51 75.



# Un programme d'activités pour tous !

Des activités régulières rythment le planning du centre social :

## ► **Café Bavard**

Un mardi matin sur deux de 9h30 à 11h, un moment privilégié de rencontre entre les habitants et l'équipe du centre social autour d'un café, **pour construire ensemble le programme mensuel des activités** à venir. Venez partager vos projets, vos envies, vos idées mais aussi vos interrogations.  
« Le centre social fournit le thé et le café, chacun peut apporter une spécialité à faire découvrir aux autres ! ».



► Atelier **Couture**, le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 16h  
et le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 19h à 20h30.

► Atelier **Tricot** le 3<sup>ème</sup> mardi du mois  
et un mercredi par mois de 14h à 16h.

► Atelier **chant**, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup>  
vendredis du mois de 14h30 à 15h30.

► Ateliers **informatique**, les deux premiers mercredis du mois de 10h à 12h  
et les deux premiers lundis du mois de 16h30 à 18h. Apportez vos questions,  
nous trouverons la solution ensemble !



# Un programme d'activités pour tous !



## ► *Balades & randonnées*

Pratiquez une activité physique douce tout en découvrant le patrimoine, la faune et la flore locales. Sortie à la journée ou la demi-journée **un vendredi sur deux en fonction de la saison.**

► Atelier *jardin partagé* : un terrain d'expérimentation et de pratique du jardinage éco-responsable ouvert à tous ! **De mars à octobre, le mercredi de 9h30 à 11h, et un samedi matin sur deux de 9h30 à 11h.**

► **Ateliers Cuisine** « fait maison » : découvrez et partagez vos savoirs et talents culinaires, **un vendredi sur deux de 9h45 à 14h.**

► **Ateliers Tandem** avec l'IME du Bois de Lisa : un jeune et un adulte concoctent ensemble un des plats du menu et partagent un repas convivial. **Un mercredi sur deux de 10h à 13h30.**

► Assistez à des répétitions de spectacles et ateliers avec le **centre culturel Grain de Sel.**

► Le centre social participe à la vie de la commune en s'associant avec habitants et associations locales pour organiser manifestations et évènements festifs !

**Nocturnes estivales, animations mobilité, actions écocitoyennes, Fête des Habitants, arbre de Noël, Journée des associations...**



**Un programme spécifique et des activités adaptées sont régulièrement proposées au public senior, aux personnes seules et isolées : sorties ciné/débat, cafés thématiques, ateliers de prévention, temps conviviaux, ateliers « remise en selle » et pratique du vélo, ateliers de gym douce et relaxation... Régulièrement, des activités sont partagées avec les aînés de la résidence autonomie de Penhoët.**

# Un programme d'activités pour les familles

- ▶ Des **ateliers créatifs, du jardinage, de la relaxation** : le mercredi (matin ou après-midi) et certains samedis matin en fonction du programme mensuel, partagez un moment privilégié en famille dans le cadre d'ateliers de loisirs créatifs, d'une pratique artistique ou d'éducation à l'environnement et au développement durable.
- ▶ Des **sorties organisées** : pendant les vacances scolaires, participez à des visites culturelles ou ludiques à la journée ou la demi-journée, assistez à des spectacles...
- ▶ **Jeux de société, expos, concours photos...** Apportez vos idées pour enrichir ce programme !

Une « **Commission Famille** » constituée d'un petit groupe de parents se réunit régulièrement pour échanger avec le référent Familles sur leur organisation familiale et leur rôle de parent. Cette commission a aussi vocation à prendre en compte leurs attentes, les réalités du quotidien des familles, en particulier celles avec des parents isolés, pour construire avec elles des projets de sortie, de week-end ou encore en accompagner certaines dans un projet de 1<sup>er</sup> départ en vacances en famille. Venez les rejoindre !

## ★ Fête des Habitants ★

La Maison des Habitants participe à l'animation du quartier Cœur de Poulfanc, au nord de la commune. En 2022, elle y a créé la Fête des Habitants, organisée depuis chaque printemps/été avec des habitants, pour les habitants. Ce moment convivial, familial et festif s'adresse à petits et grands. Sa préparation débute dès l'automne et fédère collectifs d'habitants, écoles et structures médico-sociales et d'insertion.

**Construisons ensemble l'édition 2025 !**



# Quoi de neuf en 2024-2025 ?

Le nouvel équipement, **inauguré avec la participation des habitants le 27 septembre 2024**, va permettre à l'équipe du centre social de penser autrement la programmation d'animations, avec désormais la possibilité d'organiser différents ateliers en simultané, mais aussi d'explorer de nouveaux champs d'intervention. Les habitants seront sollicités pour participer à des projets de création pour la décoration et l'aménagement du lieu, ou encore le mobilier de la serre. Enfin, grâce à des échanges sous diverses formes, l'équipe vous proposera de construire ensemble le projet du centre social pour 2025-2028.

- ▶ **Un mardi par mois de 18h à 20h, le Repair café de Séné s'installera à la Maison des Habitants.** Le concept ? Des bénévoles vous proposent d'essayer de réparer ensemble vos objets endommagés plutôt que de les jeter.  
RDV les 3 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 3 décembre 2024.  
Infos et inscriptions : [repairsene@gmail.com](mailto:repairsene@gmail.com).
- ▶ **Un atelier Club de lecture prendra place le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 16h15 à 17h45.** Un atelier d'écriture et de dictée sont également en réflexion.
- ▶ **Des ateliers bébés lecteurs un mercredi matin par mois, pour les 0-3 ans :** un moment de détente et un temps privilégié en famille pour découvrir des histoires à travers la lecture.
- ▶ **En lien avec la permanence hebdomadaire de la PMI, des actions autour de la petite enfance et des familles sont envisagées en lien avec les intervenants du territoire.**



# Vous avez le pouvoir d'agir !

Activez votre pouvoir de citoyen...

## ...En proposant vos idées !

Anne Guyonvarch coordonne et accompagne différentes initiatives sur la commune :

→ Le **dispositif des « Appels à Projets Citoyens »** pour l'aide au montage de projets d'intérêt collectif. Un appel à projets est lancé chaque année du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre. Après analyse et sélection des projets recevables, ceux-ci sont soumis au vote des habitants au mois de janvier suivant. Les projets retenus sont ensuite réalisés dès que possible.

→ **L'organisation d'évènements et d'actions de sensibilisation autour de la transition écologique.**



## ...En prenant part au projet de la Maison des Habitants !

Le centre social met en place des groupes-projets thématiques : groupes « Jardin partagé » et « Fête des Habitants », commissions « Accueil », « Organisation et fonctionnement », « Famille ».

→ Intégrez ces groupes-projets et faites part de vos points de vue pour participer activement au projet du centre social et au développement du lien entre les habitants.



...En vous impliquant dans les différents groupes de réflexion régionaux de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne :

- Transition écologique et citoyenneté
- Co-éducation et accompagnement scolaire
- Le développement du Pouvoir d'Agir
- Les centres sociaux en gestion collective
- Vieillir en citoyen

Échangeons avec les autres centres sociaux du réseau pour s'inspirer d'exemples et enrichir la réflexion locale !



# Grilles tarifaires

En 2024, la Ville a modifié sa politique tarifaire en adoptant une formule de taux d'effort.

Elle propose ainsi des tarifs proportionnés aux revenus des familles, sans effet de seuils entre différentes tranches de quotient familial.

Elle a néanmoins adopté un tarif plancher et un tarif plafond.

Le **quotient familial** de chaque foyer avec enfants à charge est défini par une formule de calcul de la Caisse d'Allocations Familiales. Si les usagers ne le connaissent pas, l'équipe de la Maison des Habitants pourra les aider à le calculer.

## Une adhésion annuelle & une participation pour certaines activités

Conformément au règlement de fonctionnement du centre social, les usagers versent :

- **Une adhésion annuelle Famille\*** par foyer fiscal, selon le quotient familial ;
- **Une participation financière par personne, pour certaines activités et évènements ponctuels ou cycliques** (sorties avec ou sans droit d'entrée, activités avec intervenant rémunéré...).

*\*Donne accès à l'ensemble des activités proposées sans intervenant extérieur rémunéré.*

<b>Adhésion annuelle Famille</b>	
<b>Quotient familial CAF</b>	<b>Tarif A</b>
Inférieur à 3000 €	$(QF \times 0.83) / 100 + 5$
Égal ou supérieur à 3000 €	$(QF \times 0) / 100 + 30$

Tarif plancher : 5 € ; tarif plafond : 30 €

**Tarif A1** : 5 €

Forfait annuel spécifique pour le bénévole impliqué dans une ou plusieurs activités et ayant signé une convention d'engagement réciproque avec le CCAS.

## Tarifs activités / événements ponctuels ou cycliques



Les tarifs ci-dessous s'appliquent quel que soit le lieu de résidence.

### Participation financière au coût des transports organisés\*

Quotient familial CAF	Tarif B (- de 50 km A/R)	Tarif C (Entre 50 et 100)	Tarif D (+ 100 km)
Inférieur à 3000 €	$(QF \times 0.12) / 100 + 0,5$ Tarif plancher : 0,5 €	$(QF \times 0.12) / 100 + 1,5$ Tarif plancher : 1,5 €	$(QF \times 0.12) / 100 + 2,5$ Tarif plancher : 2,5 €
Égal ou supérieur à 3000 €	$(QF \times 0) / 100 + 4$ Tarif plafond : 4 €	$(QF \times 0) / 100 + 5$ Tarif plafond : 5 €	$(QF \times 0) / 100 + 6$ Tarif plafond : 6 €

\*Possibilité de se joindre au groupe par ses propres moyens sur certaines sorties extérieures.

### Activité/événement ponctuel ou cyclique (tarif par personne)\* \*\*

Quotient familial CAF	Tarif E
Inférieur à 3000 €	$(QF \times 0.2) / 100 + 0.5$ Tarif plancher : à 0.5 €
Égal ou supérieur à 3000 €	$(QF \times 0) / 100 + 6.5$ Tarif plafond : 6.5 €

\* Pour les sorties avec billet d'entrée (musée, parc à thème), le tarif de ce dernier est à ajouter.

\*\* Lorsqu'un prestataire extérieur est rémunéré pour animer une activité ou un atelier, une participation financière par demi-journée d'activité est demandée.

**Tarif F : La gratuité s'applique aux enfants de moins de 3 ans, ainsi qu'aux mineurs et à leur famille dans le cadre des activités du CLAS.**

- Si non-adhérent ou QF non communiqué, le tarif plafond sera appliqué.
- Les adhérents-bénévoles bénéficient du tarif plancher.
- Pour les paiements en espèces, les tarifs seront arrondis aux 0,05€ supérieurs.
- En cas de désistement moins d'un jour ouvrable avant une sortie ou un atelier, le remboursement ne sera possible que dans les cas suivants : maladie (sur présentation d'un certificat médical), décès dans la famille.

# MAISON DES HABITANTS CENTRE SOCIAL DE SÉNÉ

1 esplanade Gisèle Halimi  
56860 Séné  
02 97 66 17 78  
maisondeshabitants@sene.bzh

## HORAIRES :

*Du lundi au vendredi,  
9h-12h et 13h30-17h30.*

*Fermé le lundi matin  
et le jeudi de 13h30 à 15h30.*

**Ateliers et sorties  
sur inscription**  
(nombre de places limité).

► L'actualité du centre social  
et le programme mensuel des  
animations sur [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh).



Nous sommes sur Facebook !

